



BULLETIN MUNICIPAL

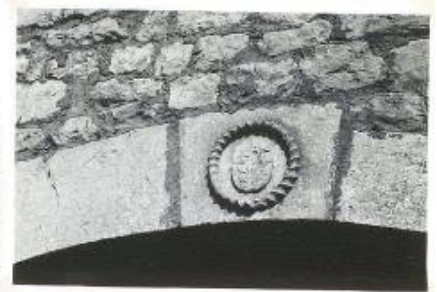
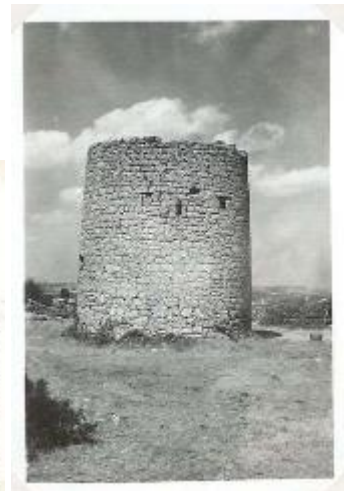


SÉNIERGUES

N°10

Janvier

2025



● LA COMMUNE ● ETAT CIVIL 2024 ● INFOS PRATIQUES ● LES ASSOCIATIONS



Bonjour à tous,

Une nouvelle année débute pour l'équipe municipale.

Tout d'abord, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025, en ayant une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre la maladie. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans la commune.

Cette année 2025 va nous permettre de poursuivre le projet de lotissement de Salvat-Marouty. L'objectif en 2025 est de créer un premier lot de 2 terrains afin de les mettre à la vente. Dans un second temps, nous pensons mettre en vente le petit bâtiment situé route du Causse et aménager un accès par l'arrière en rejoignant le chemin de Line.

Nous sommes une commune rurale de 141 habitants, nous souhaitons développer l'habitat à petite échelle et ainsi maintenir une population active nécessaire pour nos collectivités et écoles.

Enfin, je remercie les associations qui animent la commune, tous ensemble nous serons unis et plus forts.

Michel Thébaud



Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@orange.fr

www.seniergues.fr

Les photographies de la première page sont issues du fonds Mailhol, les suivantes en noir et blanc de la Société des Etudes du lot.

Comité de rédaction :

Le conseil municipal

Rédactrice : Alexia Vandomme



LA COMMUNE

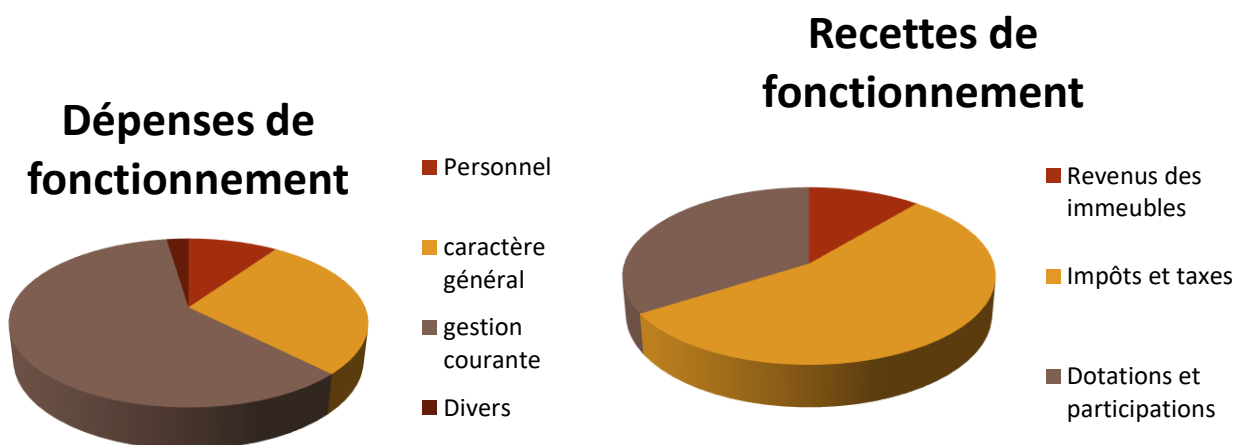
BUDGET COMMUNAL 2024

• Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (56 657 €), des impôts et taxes (91 602 €) des revenus des immeubles (18 633 €) et des produits de services (239 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (8 697 €), en charges à caractère général, dont l'entretien de la commune (25 220 €), autres charges de gestion courante qui comprennent les charges scolaires (54 199 €) et charges financières (2 123 €).

• Investissement

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (20 278 €) et de subventions d'investissement (4 652 €).



Voici le montant des taxes votées en 2024 :

CFE : 13,09 %

Taxe du Foncier Bâti : 27,71 %

Taxe d'habitation : 6,99 %

Taxe du Foncier non Bâti : 73,24 %

URBANISME

Déclaration Préalable - Permis de construire

Accordés en 2024

| NOM | LIEU | DEMANDE |
|------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Danielle GUILLORIT | 605 route de la Faurie | Panneaux photovoltaïques |
| Jean-Louis BERGOUNIOUX | 483 route du Lac des Places | Construction d'une piscine |
| Caroline BOIN | 351 route de Saint-Namphaise | Construction d'une piscine |
| Yoann BERGOUNIOUX | Mazéou | Panneaux photovoltaïques |
| Valérie KERKAD | 26 impasse du Salvat | Changement des menuiseries |
| Gaëc CAUSSE DE GALY | 947 route des Fontanelles | Bâtiment de stockage |
| Gaëc CAUSSE DE GALY | 947 route des Fontanelles | Stabulation |
| Jean-Paul BEDUER | 226 rue de la Forge | Pose de lucarnes en toiture |
| Niels ERSBOLL | Chemin de Gachard | Extension de maison et piscine |

Le PLUi est entré en application. Il s'applique donc pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour celles-ci, vous pouvez dorénavant les déposer en ligne directement via la plateforme <https://ideau.atreal.fr/> ou vous adresser à la mairie.

INTRA MUROS : L'APPLICATION POUR RESTER CONNECTÉ

Séniergues adoptera en mars 2025 un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'application mobile **IntraMuros**.

Disponible sur les smartphones, l'application est gratuite et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play. Aucune donnée n'est collectée, la navigation est simplifiée. L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.



Vous recevez des alertes directement sur votre smartphone et accédez au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques ou encore les commerces.

Installez l'application !

C'ETAIT EN 2024...



Installation d'une pompe à chaleur dans un des logements communaux et d'une vmc dans l'autre.

Pour réduire la consommation énergétique du logement communal au-dessus de la mairie, la commune a fait installer une pompe à chaleur. Elle a également entrepris des travaux dans le logement communal en face de l'église afin de résoudre des problèmes d'humidité.

Mise aux normes du foyer rural

Afin de mettre aux normes de sécurité le foyer rural, et pour faciliter l'accessibilité, Pascal Richard a installé une rampe dans l'escalier de secours du foyer rural.

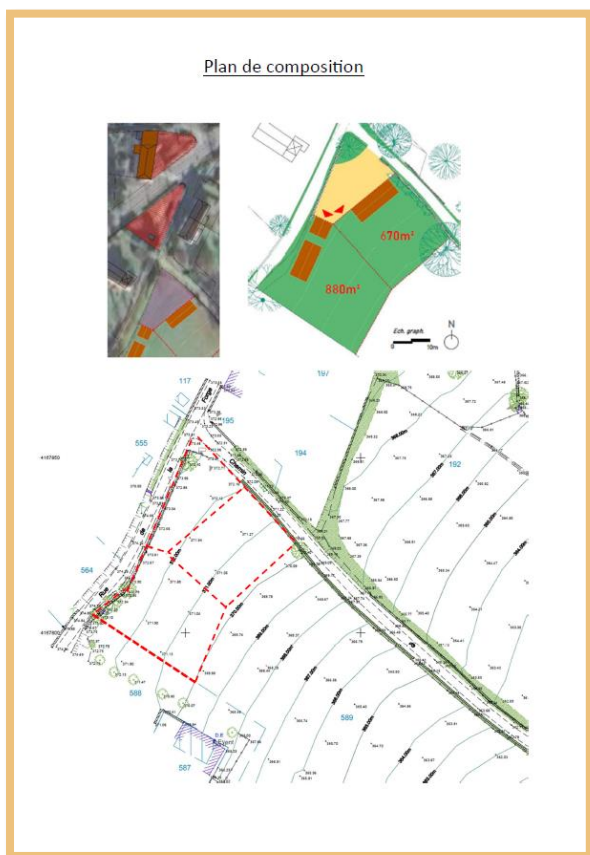
Goudronnage de l'impasse du Mas de Grimal

Un chemin goudronné remplace maintenant graviers et crevasses de l'impasse du Mas de Grimal !



1^{ère} tranche du lotissement Salvat-Marouty : l'îlot de la Forge

Après avoir consulté le SDAIL (syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot) et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), la mairie a déposé un permis d'aménager pour la première tranche du lotissement Salvat-Marouty.



CE SERA EN 2025 !**Rénovation du logement communal, en face de l'église**

Des travaux de peinture seront réalisés par l'entreprise Séries dans le logement communal, place de l'église Saint-Martin.

Division des parcelles de l'îlot de la Forge

Après l'obtention du Permis d'Aménager, un géomètre interviendra pour diviser la parcelle et créer les deux premiers lots du lotissement Salvat-Marouty.

Les parcelles devront pouvoir être mise en vente dans le courant de l'année.

Travaux de réparation à l'église

La base du piédroit gauche de la porte d'entrée de l'église doit être réparée. Nous poserons également des fissuromètres afin de quantifier les mouvements de l'église.

Un démoussage de la toiture sera à réaliser dans les mois à venir.

Enfin, il faudra poser des grilles anti-volatiles dans la salle des cloches et évacuer les nids de choucas.





ETAT CIVIL 2024

MARIAGE

Yoann MARCOULY et Sandrine LADIRAT, le 24 août



NAISSANCE

Leo BOUZOU, le 16 août



Les sénierguois rebâtissent un mur devant la mairie

LA TRANSHUMANCE



La transhumance a comme l'année dernière fait une double halte à Séniergues mardi 16 et mercredi 17 avril 2024. Celle-ci a été couronnée de succès, marquée par une ambiance festive et une fréquentation record. Le comité des fêtes a préparé un repas le mardi soir pour accueillir plus de 130 personnes. Au menu : pastis quercynois et pastis aux pommes !

Au-delà de la marche et des paysages magnifiques, la transhumance est un moment de convivialité et de partage. Les participants ont échangé, tissé des liens et célébré ensemble cet évènement.

La reconquête des espaces embroussaillés de la vallée du Lot se poursuivra, portée par cette belle aventure humaine. Rendez-vous à l'année prochaine !

LE REPAS DE LA COMMUNE DU 14 JUILLET



La municipalité a proposé un repas aux habitants le dimanche 14 juillet. Au menu : grillades d'agneau du pays

Plus de 80 personnes ont partagé ce repas sous un beau soleil d'été.

SENIERGUES CONNECTEE !!!

Une borne WIFI public lotois a été installée dans la commune en 2019, elle permet de se connecter gratuitement en wifi à internet. Voici les principales statistiques de connexion pour l'année 2024, elles sont en augmentations constantes :

Total de sessions de connexion : 931
Un utilisateur peut se connecter plusieurs fois
Nombre d'utilisateurs différents : 27
Données reçues par les utilisateurs : 56,8 Go
Temps cumulé de connexion : 11j 18h 22mn
Durée moyenne de connexion : 18mn 20s
Durée maximale de connexion : 9h 29mn





INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT



Désormais, vous pouvez faire vos papiers d'identité à la mairie de Labastide-Murat. La mairie est en effet désormais équipée du dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Afin de gagner du temps, nous vous recommandons d'effectuer une pré-demande en ligne. Si vous ne disposez pas d'Internet ou que vous

rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 05 65 31 11 50.

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois

Formulaire Cerfa n°12100*02

Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

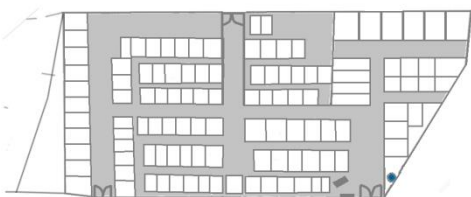
<https://ants.gouv.fr/>

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à France Services à la Maison de Santé, au premier étage à LABASTIDE-MURAT, pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts...

Renseignez-vous au 05 65 20 38 62 du lundi au vendredi

Uniquement sur rendez-vous

INFORMATION CIMETIERE



Le cimetière de la commune dispose d'un columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.



LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

Le compostage est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Un composteur collectif est à votre disposition depuis 2018 déjà dans le bourg de Séniergues, n'hésitez pas à y mettre vos déchets organiques. Vous pouvez également commander un composteur individuel auprès du Syded. Le bon de commande est disponible dans votre mairie !

La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr). Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).

Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés. Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.

Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.

Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à Labastide-Murat. Vous devez également y déposer vos encombrants (meubles, électroménagers, gravats...)

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00

le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)

Le Mardi : Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie

Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)

Le Mercredi des semaines impaires : (Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)

Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)





Le Broyeur de végétaux

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

SSIAD

Services de Soins Infirmiers A Domicile

Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS

Christine CHEVAUX

Tel : 05 65 20 68 68

Un second médecin arrivera en 2025.

CABINET D'INFIRMIERS

Sandrine BERGOUGNOUX, Mélanie FOLDRAIN

Tel : 05 65 31 11 96

Philippe CHIAPPINI et Emmanuelle CABARAT -

Tel : 07 84 18 57 65

DENTISTE

Corina BOCSARU

Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE

Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE

Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE

Christophe PAPIN

Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE

Harold Berthollet

Tel : 07 84 75 15 12

SAGE FEMME

Marie-Françoise BREL - 05 65 23 78 83

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

ADMR

permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et

de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE

Ménage, portage de repas

Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Maison de Santé, 1^{er} étage.

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 05 65 20 08 50

ALSH

Accueil de loisir sans hébergement

Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)

Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à

Montfaucon) de 09h00 à 12h30

Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES

sur la place principale de Labastide, face au Tabac,
borne rapide REVEO,

et à U Express, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE

Lucie RABIER

159, chemin Sol Viel

Tel : 05 65 31 19 58



L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

L'association Vivre à Séniergues a pu proposer 4 manifestations de nature différente au cours de l'année grâce à un bureau qui est étoffé depuis l'AG 2023 et à un groupe élargi à des aides ponctuelles très efficaces depuis l'AG 2024.

La saison a commencé le 19 juillet par un **concert de guitare romantique** en l'Eglise Saint-Martin avec Antoine Chaigne, qui nous a convié à un voyage à travers le monde avec des airs, des romances et des valse. Le public qui a rempli l'église a pu apprécier le répertoire de cet artiste talentueux bien mis en valeur par les qualités acoustiques du lieu.

Le 30 août, une « **Randonnée patrimoine** » a permis de poursuivre un objectif à la fois sportif et culturel en proposant à 35 marcheurs de tout niveau de relier à pied Séniergues à Vaillac, de visiter le vieux centre de Vaillac, de pique-niquer sur les tables installées sous les grands tilleuls dans le parc du château, puis de faire la visite complète des lieux sous la conduite du propriétaire. Les participants ont particulièrement apprécié la disponibilité et les explications du Comte d'Antin et la découverte des travaux de restauration récents.

Dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine, l'association a invité les personnes intéressées à participer à un atelier permettant de constituer une **chorale éphémère** les 21 et 22 septembre. Près de 40 personnes ont constitué cette chorale improvisée. Anne Monférier, organiste et chef de chœur a animé ce groupe hétérogène avec beaucoup de pédagogie, compétence, disponibilité et bonne humeur. Les chants travaillés comme l'hymne occitan « Se canto » ou le gospel « Oh happy day » ont permis aux participants de partager le plaisir de chanter ensemble et de profiter du cadre architectural et de la merveilleuse acoustique de l'église.

Pour terminer l'année, le 27 décembre une **soirée contée** s'est déroulée au foyer rural qui avait été décoré et aménagé avec des tapis et des coussins colorés et éclairé d'une lumière tamisée pour créer une ambiance intimiste. Bruno Rémy, grand connaisseur de la mythologie grecque a conté différents épisodes de la légende des Atrides ponctués par des intermèdes musicaux créés pour l'occasion par Guillaume Roussilhe. La soirée a réuni une cinquantaine de personnes qui ont pu partager le goûter festif en toute convivialité.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver encore plus nombreux en 2025 et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Régine Barres



LE COMITE DES FETES

L'année 2024 a vu à nouveau la première étape et le départ de la deuxième étape de la transhumance ovine entre Rocamadour et Luzech. Il incombait donc au Comité des fêtes d'organiser l'évènement. Cela fut fait avec brio grâce à tous les bénévoles qui accueillirent 130 personnes pour le repas du 16 avril au soir et 250 personnes le 17 à midi pour le pique-nique tiré du sac. Ce beau moment a permis de faire découvrir notre commune aux personnes venues de toute la France dans une ambiance festive.

Arriva ensuite notre fête votive des 13-14-15 et 16 août, ce fut encore de beaux moments de partage pendant ces 4 jours. Il y

a eu beaucoup de monde au loto, mais aussi au vide-grenier, aux bals et pour le repas du 16 août au soir. Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir le député Aurélien Pradié et le Président du Conseil Départemental Serge Rigal lors de la cérémonie aux Monuments aux Morts et pendant l'apéritif.

Nous avons installé les illuminations de Noël au foyer rural grâce à la bonne volonté des bénévoles, qu'il me soit permis ici de remercier toute l'équipe du Comité des fêtes grâce à qui nous pouvons faire perdurer les traditions dans la commune.

Soyez encore remerciés pour votre gentillesse et votre générosité lors de notre passage pour les aubades de la fête. Le comité des fêtes vous adresse tous ses vœux de bonheur pour 2025.

Le Président Bernard BOY